

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 06211

Numéro SIREN : 337 662 217

Nom ou dénomination : A.M. INTERNATIONAL S.A. (AFRIQUE ET MEDITERRANEE
INTERNATIONAL)

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 74574



20180745742017

DATE DEPOT : 31/07/2018

N° DE DEPOT : 74574

N° GESTION : 1986B06211

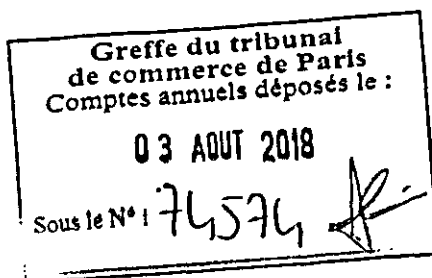
N° SIREN : 337662217

DENOMINATION : A.M. INTERNATIONAL S.A. (AFRIQUE ET MEDITERRANEE INTERNATIONAL)

ADRESSE : 31 RUE POUSSIN 75016 PARIS

MILLESIME : 2017

.



A.M. INTERNATIONAL
SA au capital de 768 200 €
31 rue POUSSIN
75016 PARIS
RCS PARIS 337 662 217

*Certifiée
Conforme à l'original
Liam*

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 29 juin 2018

L'an deux mille dix huit, le 29 juin, à onze heures trente, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, au lieu du siège social, 31 rue POUSSIN, 75016 PARIS, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre remise en main propre ou par lettre recommandée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

M. AMAZIRH, Commissaire aux comptes, est présent.

Monsieur Ziad LIMAM préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Mme Danielle BEN YAHMED est choisie comme scrutateur
Mme Nadia MALOULI est choisie comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent soixante et un mille trois actions, soit 100 % des droits de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au commissaire aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et approbation desdites conventions,

ORDRE DU JOUR RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Transformation de la société en Société par Actions Simplifiée,
- Adoption des nouveaux statuts
- Nomination des organes de Direction de la société
- Confirmation des commissaires aux comptes dans leurs fonctions,
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée générale du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration, puis du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte, diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 41 156 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes au cours de l'exercice écoulé et résumées dans ces rapports.

Elle approuve également le montant global des charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés et elle constate que ces dépenses n'ont pas générées d'impôt société en raison de l'imputation de déficits antérieurs. L'assemblée générale constate également que ces charges ne correspondent pas à des dépenses somptuaires au sens de l'article 39-4 du CGI.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier de leur gestion aux administrateurs pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires approuve la proposition du Conseil d'administration d'affecter le bénéfice de l'exercice de 41 156 € en report à nouveau.

En outre, afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement tant les résolutions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés, Madame Danielle BEN YAHMED, Monsieur Zyad LIMAM, n'ayant pas pris part au vote des conventions les concernant.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions de l'article L 225 - 244 du Code de Commerce et après avoir constaté que les conditions légales sont réunies, décide en application des dispositions des articles L225-244 et L 227-3 du Code de Commerce , de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce jour.

Cette transformation effectuée dans les conditions prévues par la loi n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

La durée de la société, son objet et son siège social restent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 768 200 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

En conséquence de la décision de transformation de la société en Société par Actions Simplifiée adoptée sous la résolution précédente, l'assemblée générale adopte article par article, puis dans son ensemble le texte des statuts régissant la Société sous sa nouvelle forme et dont un exemplaire demeurera annexé au présent procès-verbal .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



Sixième résolution

L'assemblée Générale statuant aux conditions requises sous la forme sociétaire nouvelle nomme en qualité de Président de la société sans limitation de durée :

Monsieur Zyad LIMAM Associé
Né le 08/04/1963 à Tunis –(Tunisie)
De nationalité Française
Demeurant 136 Rue de La Tour 75016 PARIS

Qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Président dirige la société. A ce titre il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les présents statuts aux décisions collectives des associés.

Le Président représente la société à l'égard des tiers.

Le Président peut sous sa responsabilité consentir toutes délégations de pouvoir à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'assemblée Générale confirme que les fonctions de Monsieur Moulay AMAZIRH commissaire aux comptes titulaire se poursuivent jusqu'au terme de son mandat, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2020, et décide de nommer Monsieur Soufian MALIK en tant de commissaire aux comptes suppléant, suite au décès de Monsieur Antoine SARDI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 13 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président

M. Zyad LIMAM



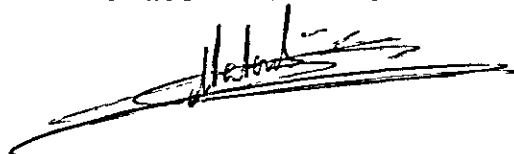
Le Secrétaire

Mme Danielle BEN YAHMED



La Secrétaire

Mme Nadia MALOULI



A.M. INTERNATIONAL
SA au capital de 768 200 €
31 rue POUSSIN 75016 PARIS
RCS PARIS 337 662 217

*Certifiée conforme
à
l'original
[Signature]*

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale mixte conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte :

- d'une part de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, vous proposer d'affecter le résultat qui ressort de ces comptes et d'adopter diverses résolutions de la compétence de l'assemblée ;
- d'autre part à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour relevant de l'assemblée générale extraordinaire à savoir :

Transformation de la société en Société par Actions Simplifiée

Adoption des nouveaux statuts

Nomination des organes de direction de la société.

Confirmation des Commissaires aux comptes dans leurs fonctions

Pouvoirs en vue des formalités.

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DECISIONS RELEVANT
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Nous vous précisons qu'aucune modification n'est intervenue tant dans la présentation des comptes annuels que dans les méthodes d'évaluation.

1. SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

1.1. l'activité

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 41 156 €. Le chiffre d'affaires total est en augmentation de 8.77 %.

Les contrats de communication et les activités de conseil augmentent de 9.6% tandis que La diffusion accuse une légère diminution de 1.83 %.

Les charges externes d'exploitation ont augmenté de 12.06 %.

Les frais de personnel ont augmenté de 4.06 %.

Notre patrimoine immobilisé n'a pas varié de façon significative durant cet exercice.

Notre poste client reste maîtrisé, malgré les difficultés de recouvrement des créances. Afin d'assainir nos postes clients, nous avons comptabilisé en perte un certain nombre de créances qui semblent particulièrement difficiles à recouvrer.

Les autres créances correspondent à l'activité normale de la société.

Les capitaux propres sont sans changement. Pour ce qui concerne le passif circulant, le poste fournisseurs a légèrement augmenté (1.6%). Les autres dettes correspondent à l'activité normale de la société.

1.2. Analyse du résultat d'exploitation :

Concernant notre exploitation, l'exercice clos le 31 décembre 2017 se caractérise par un chiffre d'affaires de 2 110 536 € contre 1 940 359 € sur l'exercice précédent. Rappelons que les échanges ont été sortis du chiffre d'affaires et comptabilisés en autres produits à compter de l'exercice 2010.

Notre activité se décompose en plusieurs secteurs :

☞ La vente proprement dite de nos magazines qui est réalisée pour la majorité à l'export et qui représente avec 207 408 €, 9.82 % du chiffre d'affaires total, en légère baisse par rapport à 2016.

☞ La vente de services publicitaires, réalisée en grande partie à l'export et qui représente avec 1 853 653 €, 87,83 % du chiffre d'affaires global, en augmentation par rapport à 2016.

Cet exercice a vu la sortie de 10 numéros d'AM (Afrique Magazine), un numéro hors série d'AM, et cinq numéros AMB (Afrique Méditerranée Business).

Les charges d'exploitation ont augmenté globalement de 233 578 €.

Ces variations aboutissent à présenter un résultat d'exploitation positif de 39 981 € pour un résultat d'exploitation bénéficiaire de 7 745 € en 2016

Notre résultat financier est déficitaire de 6 703 € du fait du coût des découverts autorisés.

Le résultat net de l'exercice 2017 est bénéficiaire de 41 156 € contre un résultat net bénéficiaire de 4 943 € en 2016.

2. EVOLUTION PREVISIBLE, PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE, EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'année 2017 a confirmé l'amélioration significative de notre exploitation constatée en 2016. La baisse de notre chiffre d'affaires traditionnel (messageries et publicité) a été compensée par une forte hausse de nos activités conseils et communication ainsi que par la maîtrise des charges. Une performance relative compte tenu de la situation du secteur de la presse écrite, marqué par des mutations structurelles et technologiques importantes, la crise de la distribution traditionnelle et la baisse des recettes publicitaires.

Par ailleurs, les exercices 2016 et 2017 ont vu la mise en place d'une offre digitale cohérente (afriquemagazine.com)

Afrique Magazine, AM, est redevenu une publication mensuelle à partir de janvier 2017. L'objectif de 2018 sera de maintenir la gestion rigoureuse entreprise en 2017 par une maîtrise des charges d'exploitation. Une redynamisation de l'offre rédactionnelle a été mise en place avec une volonté de préserver les parts de marchés messagerie et surtout de s'adapter plus rapidement encore à la mutation digitale.

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2017.

3. MENTIONS PARTICULIERES

3.1. Activités de la société en matière de recherche et de développement :

Nous n'avons eu aucune activité propre en matière de recherche et de développement.

3.2. Activité des filiales et participations :

La société ne dispose d'aucune filiale au sens de l'article L 233-1 et L 233-2 du Code de commerce.

3.3. Prise de participation et contrôles à la clôture de l'exercice :

Aucune prise de participation dans une autre société n'a été effectuée durant l'exercice, il n'existe aucune action d'autocontrôle.

3.4. Informations sur les dépenses non fiscalement déductibles :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune charge somptuaire entrant dans le cadre de l'article 39-4 du CG1 n'a été réintégrée fiscalement durant l'exercice.

3.5. Actionnariat des salariés :

Nous vous informons que 61 003 actions sont détenues par les salariés.

4. RESULTAT - AFFECTATION

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice 41 156 € que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau.

Après affectation, le report à nouveau présentera un solde négatif de 513 288 euros.

En outre, afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des cinq derniers exercices.

5. CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

En ce qui concerne ces conventions, nous allons vous donner lecture du rapport spécial de notre Commissaire aux comptes.

6. TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	768 200	768 200	768 200	741 000	741 000
Nombre d'actions émises	76 200	76 200	76 820	74 100	74 100
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 110 536	1 940 359	2 197 986	2 318 071	2 399 836
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	46 231	106 832	-17 898	10 330	-76 962
Impôt sur les bénéfices					
Résultat après impôt, mais avant amortissements & provisions	46 231	106 832	-17 898	10 330	-76 962
Résultat après impôt, amortissements & provisions	41 156	4 943	-21 006	3 295	-81450
Montants des bénéfices distribués					
Participation des salariés					
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements & provisions					
Résultat après impôt, amortissements & provisions					
Dividende versé à chaque action					
Personnel					
Nombre de salariés					
Montant de la masse salariale	672 886	651 727	670 058	688 273	686 834
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	239 439	224 972	235 469	228 872	234 264

7. TABLEAU DES DELAIS DE PAIEMENTS CLIENTS ET FOURNISSEURS

Vous trouverez en annexe à ce rapport le tableau concernant les délais de paiement clients et fournisseurs conformément à l'article D 441-4 du Code de commerce.

Telles sont les différentes observations que votre Conseil devait vous présenter à l'occasion de cette l'assemblée générale ordinaire annuelle

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DECISIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Nous vous avons également réunis en assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Transformation de la société en société par actions simplifiée
- Adoption des nouveaux statuts
- Nomination des organes de Direction
- Confirmation des Commissaires aux Comptes dans leurs fonctions
- Pouvoir en vue des formalités

Il paraît en effet opportun d'adopter cette nouvelle forme de société afin de dynamiser notre structure et d'alléger les formalités liées à la prise de décisions.

Nous vous précisons que votre société ne procède pas à une offre au public et que toutes les actions revêtent la forme nominative et remplit donc les conditions requises pour sa transformation en société par actions simplifiée.

Cette transformation prendrait effet à compter de ce jour et l'ensemble des dispositions légales et statutaires régissant la société sous sa nouvelle forme seraient applicables à l'établissement au contrôle et à l'approbation des comptes annuels de l'exercice en cours.

Ladite transformation s'effectuerait sans création d'une personne morale nouvelle. Votre commissaire aux comptes vous présentera le rapport prévu à l'article L 225-244 du Code de Commerce.

Si vous approuvez cette transformation, vous aurez à adopter les nouveaux statuts de la société et vous aurez à vous prononcer sur les organes de direction de la société sous sa nouvelle forme et les fonctions de votre conseil d'administration prendront fin immédiatement.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article 227-3 du Code de Commerce, la décision de transformation de la société en Société par Actions Simplifiée doit être prise à l'unanimité des actionnaires.

Nous allons maintenant donner la parole à notre Commissaire aux comptes pour la lecture de ses rapports.

Ensuite, la discussion sera déclarée ouverte et votre Conseil se tiendra à votre disposition pour toutes les questions que vous voudrez bien lui poser.

Enfin, nous proposerons au vote les différentes résolutions inscrites à l'ordre du jour, résolutions que nous vous demandons de bien vouloir adopter dans le texte qui vous est proposé.

Le Conseil d'administration

Zyad LIMAM

Président



A.M. INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 768 200 €
Siège social : 31 Rue Poussin 75016 PARIS
337 662 217 RCS PARIS

*Certifiée conforme
à l'original*


A. M. INTERNATIONAL

Afrique et Méditerranée International

S.A. au capital de 741 000 €

RCS PARIS B 337 662 217 - Code Activité 5814Z

TVA Intracommunautaire FR 46 337 662 217

31, rue Poussin - 75016 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-t	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	67 696	34 501	33 195	42 989	9 794	22.78
	Fonds commercial (1)	605 223		605 223	605 223		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	45 966	41 902	4 064	4 374	310	7.09
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 000		1 000	1 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 003		5 003	5 003		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	724 888	76 403	648 485	658 589	10 104	1.53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	623 734		623 734	368 595	255 139	69.22
	Autres créances	107 492		107 492	79 860	27 632	34.60
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 145		3 145	90 660	87 515	96.53
	Charges constatées d'avance (3)	3 115		3 115	3 915	799	20.42
	Total III	737 487		737 487	543 030	194 457	35.81
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 462 374	76 403	1 385 971	1 201 619	184 352	15.34

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	12	Exercice N-1 31/12/2016	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 768 200)	768 200		768 200			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	371 778		371 778			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	9 353		9 353			
	Report à nouveau	554 444		559 387		4 943	0.88
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 156		4 943		36 213	732.64
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	636 043		594 887		41 156	6.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	159 039		24 152		134 887	558.50
	Emprunts et dettes financières diverses	6 700		10 884		4 184	38.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 869		371 427		46 442	12.50
	Dettes fiscales et sociales	145 992		143 096		2 896	2.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	16 540		48 805		32 266	66.11
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	3 789		8 368		4 579	54.72
	Total IV	749 928		606 732		143 196	23.60
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 385 971		1 201 619		184 352	15.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

749 928 606 732

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	80 034	127 996	208 030	211 520		3 490	1.65
Production vendue de services	48 099	1 854 406	1 902 505	1 728 839		173 666	10.05
Chiffre d'affaires NET	128 134	1 982 402	2 110 536	1 940 359		170 177	8.77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			98 667			98 667	
Autres produits			275	3 305		3 031	91.69
Total des Produits d'exploitation (I)			2 209 477	1 943 664		265 813	13.68
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			935 263	877 947		57 316	6.53
Impôts, taxes et versements assimilés			7 651	9 109		1 458	16.00
Salaires et traitements			672 886	651 727		21 159	3.25
Charges sociales			239 439	224 972		14 467	6.43
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 954	7 222		5 732	79.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				98 667		98 667	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			301 303	66 275		235 029	354.63
Total des Charges d'exploitation (II)			2 169 497	1 935 919		233 577	12.07
I - Résultat d'exploitation (I-II)			39 981	7 745		32 236	416.22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 703		2 802		3 901	139.22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	6 703		2 802		3 901	139.22
2. Résultat financier (V-VI)	6 703		2 802		3 901	139.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 278		4 943		28 335	573.25
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 968				7 968	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	7 968				7 968	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90				90	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	90				90	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 878				7 878	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 217 445		1 943 664		273 781	14.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 176 289		1 938 721		237 568	12.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	41 156		4 943		36 213	732.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 17 719 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	680 084		
Installations générales agencements aménagements divers	11 688		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 128		2 850
TOTAL	81 816		2 850
Autres participations	1 000		
Autres titres immobilisés	5 003		
TOTAL	6 003		
TOTAL GENERAL	767 903		2 850

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		7 166	672 918	672 918
Installations générales agencements aménagements divers			11 688	11 688
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		38 700	34 278	34 278
TOTAL		38 700	45 966	45 966
Autres participations			1 000	1 000
Autres titres immobilisés			5 003	5 003
TOTAL			6 003	6 003
TOTAL GENERAL		45 866	724 888	724 888

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	31 872	9 794	7 166	34 500
Installations générales agencements aménagements divers	11 688			11 688
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 754	3 160	38 700	30 214
TOTAL	77 443	3 160	38 700	41 902
TOTAL GENERAL	109 315	12 954	45 866	76 403

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	9 794				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 160				
TOTAL	3 160				
TOTAL GENERAL	12 954				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	98 667		98 667		
TOTAL	98 667		98 667		
TOTAL GENERAL	98 667		98 667		
Dont dotations et reprises d'exploitation			98 667		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	623 734	623 734	
Impôts sur les bénéfices	17 719	17 719	
Taxe sur la valeur ajoutée	76 876	76 876	
Débiteurs divers	12 897	12 897	
Charges constatées d'avance	3 115	3 115	
TOTAL	734 341	734 341	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	159 039	159 039		
Fournisseurs et comptes rattachés	417 869	417 869		
Personnel et comptes rattachés	65 715	65 715		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 572	68 572		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 704	11 704		
Groupe et associés	6 700	6 700		
Autres dettes	16 540	16 540		
Produits constatés d'avance	3 789	3 789		
TOTAL	749 928	749 928		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	76 820			76 820

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		3 115
Total		3 115
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		3 789
Total		3 789

A. M. International

**Société Anonyme
au Capital Social de 741 000 Euros
31, Rue Poussin
75016 - PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice social couvrant la période du
1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

**Moulay A. AMAZIRH
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Paris
29 rue Lauriston
75016 Paris**

Paris, le 11 juin 2018

A. M. International

Société Anonyme
au Capital Social de 741 000 Euros
31, Rue Poussin
75016 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts, j'ai effectué l'audit des comptes de la **société AMI International** je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les comptes relatifs aux entités liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que

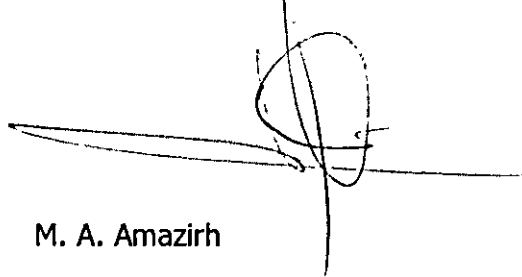


des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juin 2018.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'A' intertwined, with a horizontal line extending to the right.

M. A. Amazirh

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	67 696	34 501	33 195	42 989	9 794	22,78
	Fonds commercial (1)	605 223		605 223	605 223		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	45 966	41 902	4 064	4 374	310	7,09
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 000		1 000	1 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 003		5 003	5 003		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		724 888	76 403	648 485	658 589	10 104	1,53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	623 734		623 734	368 595	255 139	69,22
	Autres créances	107 492		107 492	79 860	27 632	34,60
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 145		3 145	90 660	87 515	96,53
	Charges constatées d'avance (3)	3 115		3 115	3 915	799	20,42
	Total III	737 487		737 487	543 030	194 457	35,81
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 462 374	76 403	1 385 971	1 201 619	184 352	15,34

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N-1 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N/N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 768 200)	768 200	768 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	371 778	371 778		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	9 353	9 353		
	Report à nouveau	554 444	559 387	4 943	0.88
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 156	4 943	36 213	732.64
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	636 043	594 887	41 156	6.92
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	159 039	24 152	134 887	558.50
	Emprunts et dettes financières diverses	6 700	10 884	4 184	38.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 869	371 427	46 442	12.50
	Dettes fiscales et sociales	145 992	143 096	2 896	2.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 540	48 805	32 266	66.11
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	3 789	8 368	4 579	54.72
	Total IV:	749 928	606 732	143 196	23.60
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 385 971	1 201 619	184 352	15.34

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

749 928

606 732

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2017 12.			Exercice N-1: 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	80 034	127 996	208 030	211 520		3 490	1.65
Production vendue de services	48 099	1 854 406	1 902 505	1 728 839		173 666	10.05
Chiffre d'affaires NET	128 134	1 982 402	2 110 536	1 940 359		170 177	8.77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			98 667			98 667	
Autres produits			275	3 305		3 031	91.69
Total des Produits d'exploitation (I)			2 209 477	1 943 664		265 813	13.68
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			935 263	877 947		57 316	6.53
Impôts, taxes et versements assimilés			7 651	9 109		1 458	16.00
Salaires et traitements			672 886	651 727		21 159	3.25
Charges sociales			239 439	224 972		14 467	6.43
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 954	7 222		5 732	79.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				98 667		98 667	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			301 303	66 275		235 029	354.63
Total des Charges d'exploitation (II)			2 169 497	1 935 919		233 577	12.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			39 981	7 745		32 236	416.22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N-1	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	31/12/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 703	2 802	3 901	139.22
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 703	2 802	3 901	139.22
2. Résultat financier (V-VI)	6 703	2 802	3 901	139.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 278	4 943	28 335	573.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 968		7 968	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	7 968		7 968	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90		90	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	90		90	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 878		7 878	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII) :	2 217 445	1 943 664	273 781	14.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) :	2 176 289	1 938 721	237 568	12.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges) :	41 156	4 943	36 213	732.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

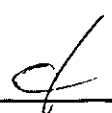
Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 17 719 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	680 084		
Installations générales agencements aménagements divers	11 688		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 128		2 850
TOTAL	81 816		2 850
Autres participations	1 000		
Autres titres immobilisés	5 003		
TOTAL	6 003		
TOTAL GENERAL	767 903		2 850

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		7 166	672 918	672 918
Installations générales agencements aménagements divers			11 688	11 688
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		38 700	34 278	34 278
TOTAL		38 700	45 966	45 966
Autres participations			1 000	1 000
Autres titres immobilisés			5 003	5 003
TOTAL			6 003	6 003
TOTAL GENERAL		45 866	724 888	724 888

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	31 872	9 794	7 166	34 500
Installations générales agencements aménagements divers	11 688			11 688
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 754	3 160	38 700	30 214
TOTAL	77 443	3 160	38 700	41 902
TOTAL GENERAL	109 315	12 954	45 866	76 403

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 794				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 160				
TOTAL	3 160				
TOTAL GENERAL	12 954				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	98 667		98 667		
TOTAL	98 667		98 667		
TOTAL GENERAL	98 667		98 667		
Dont dotations et reprises d'exploitation			98 667		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	623 734	623 734	
Impôts sur les bénéfices	17 719	17 719	
Taxe sur la valeur ajoutée	76 876	76 876	
Débiteurs divers	12 897	12 897	
Charges constatées d'avance	3 115	3 115	
TOTAL	734 341	734 341	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	159 039	159 039		
Fournisseurs et comptes rattachés	417 869	417 869		
Personnel et comptes rattachés	65 715	65 715		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 572	68 572		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 704	11 704		
Groupe et associés	6 700	6 700		
Autres dettes	16 540	16 540		
Produits constatés d'avance	3 789	3 789		
TOTAL	749 928	749 928		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
ACTIONS	10.0000	76 820		76 820

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 115
Total	3 115
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 789
Total	3 789